



Compte-rendu de l'assemblée générale du jeudi 15 février 2024

À 18h30, salle Guynemer, 5 rue Guynemer – Le Creusot



Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut débuter. En présence de Nadège CANTIER (conseillère départementale) – Arnaud DELEPLANQUE (conseiller municipal délégué à la vie associative, aux sports) – Jean-Claude PIERRAT (journaliste de Creusot infos), les sponsors et les représentants des associations (les amis de St Sernin, la Broc d'Uch, St Sym'animation).

Allocution de Frédéric MEUNIER :

Mes chers amis, athlètes et bénévoles,

Mr le député, Mr l'adjoint à la jeunesse et aux sports, Mr le président de l'OMS,

Messieurs les partenaires,

C'est un réel plaisir de vous accueillir pour la 3ème AG que Romain et moi présidons. L'année passée a été riche en émotions sportives et en succès d'organisation. Les performances des uns comme des autres sont à souligner et les entraîneurs balayeront cela très bien. Nos organisations rencontrent un succès probant. Avec des orientations différentes.

Le trail des 3 châteaux trouve en dehors du département son public avec des gens qui viennent des 4 coins de la France. Notre collaboration avec le service des sports de la ville du Creusot pour les samedis de bouger ou encore la Creusotine, le meeting au stade comme les indoor ont été soulignés pour leur organisation. Un échec toutefois pour le Trail du Mesvrin qui n'a pas trouvé son public.

Et une surprise en septembre. L'équipe d'organisation du 10km s'est remise en question pour viser juste en local et sur les entreprises Creusotines. Et ça paye, avec un joli succès au rdv. Et un engouement créé autour de l'événement. Se remettre en question ce n'est pas tout jeter, c'est imaginer, sortir du cadre, débattre, mettre en forme ses idées et au final réussir. C'est aussi notre leitmotiv. En tant qu'athlète, en tant que compétiteur, et donc aussi en dirigeant. Malgré la diversité de notre discipline je vous assure que tous les athlètes ont les mêmes émotions lors de leurs réussites comme pour leurs échecs.

2024 est une année olympique avec un bel événement qui se dessine en mai au Creusot. Je ne peux que vous inviter à cette grande fête du sport pour voir sur tous les visages ses expressions.

Rapport du trésorier, Christian BERTHIN :

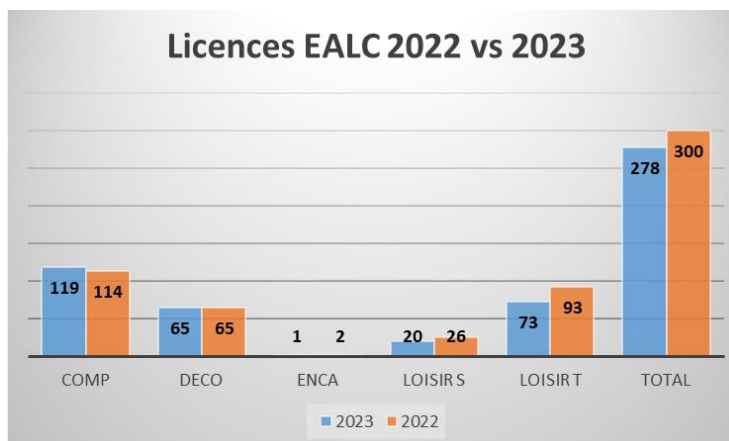
Vous présenter le rapport financier est un moment important pour moi, il doit l'être également pour vous. Il donne l'état des ressources de notre club à un instant donné.

C'est le présent mais également le point de départ de 2024 et l'avenir de notre structure. Nos actions sont conditionnées à nos moyens, ceux que l'on nous donne et ceux que l'on se donne.

Dans un premier temps, nous regarderons dans le rétroviseur.

En second, on pourra se projeter sur la nouvelle saison, avec le budget prévisionnel 2024 et ses actions associées.

Comme chaque année, nous avons comme repère principal l'attractivité de notre club auprès du public. Il se mesure à la vue du nombre de licenciés, nous constatons un léger tassement de l'effectif, nous étions 278 contre 300 en 2022.



La vitalité d'un club se remarque par sa capacité à accueillir, diriger, former, organiser et proposer à ses adhérents des activités nouvelles.

Pour atteindre ces objectifs, il ne faut pas oublier les Entraîneurs, les Bénévoles = espèce en voie de disparition, à quand des mesures de sauvegarde de l'espèce, mais également les nombreuses associations partenaires, sans oublier notre Salarié ainsi que le Comité 71 d'Athlétisme et notre Fédération.

Merci à nos Sponsors, aux Institutionnels : la ville du Creusot en particulier, le Département et à l'Agence Nationale des Sports pour leur soutien financier qui nous permet de mener à bien nos actions de développement.

Re-merci à notre Ville et à son Personnel, pour la mise à disposition gratuite des installations et structures, permanentes ou éphémères.

Revenons au domaine des finances, ce qui intéresse un trésorier c'est faire parler les chiffres. Pour information, les comptes sont gérés pour la première année avec un nouveau logiciel, EBP COMPTA ASSO PRO 21,2 et sur un nouveau PC Club.

Tout d'abord l'arrêté des comptes bancaires :

Au 31 décembre 2023, nous disposons d'un solde de 77062,02 € en comparaison aux 80585 € constatés au 31 décembre 2022.

ENTENTE ATHLETIQUE LE CREUSOT

RAPPORT FINANCIER 2023

Arrêté des Comptes au 31/12/2023

Établissements bancaires	Solde au 31/12/22	Solde au 31/12/23
Compte Crédit Mutuel	46 408,92 €	32 059,15 €
Compte C. E Ealc	21 377,85 €	22 019,77 €
Livret A	2 147,03 €	2 209,65 €
Livret Crédit Mutuel	10 476,48 €	20 620,70 €
Titre participatif CM	15,00 €	15,00 €
Caisse	152,75 €	152,75 €
	80 578,03 €	77 077,02 €
	Ecart	-3 501,01 €

Le Suivi de l'exercice 2023, en année civile :

Les produits se sont élevés à 107875,81 € et les charges à 111376,02 € soit un solde négatif de 3501,01 €, contre un net positif de 6345 € en 2022.

(Commande anticipée pour le trail 2024 pour un montant de 2360 €, qui pèse immédiatement sur le résultat final)

Pour rappel le prévisionnel était estimé à 108500 €. Comprenant une part d'un autofinancement budgété à 4365 € pour l'équilibrer l'exercice.

ENTENTE ATHLETIQUE LE CREUSOT

SUIVI DU BUDGET 2023

Charges		Réalisé	Produits		Réalisé
60 - Achats			70 - Vente de produits finis		
6021	Achats matériel hors stade	0,00 €	701	Vente de Matériel sur Marche nordique	0,00 €
6040	Achats études et prestations de service	3 167,40 €	707	Vente sur Buvette	4 138,51 €
6041	Prestations médicales	450,00 €	7088	Produit activités diverses	396,00 €
6051	Achats Equipement Individuel	547,50 €			
6052	Achats d'équipement Stade et salle	3 322,00 €			
6063	Entretien et petit matériel	649,00 €			
6064	Achats fourniture administrative	171,68 €			
6071	Achats de marchandises (buvette)	2 498,62 €			
6072	Achats de marchandises (Ravitaillement)	1 322,15 €			
6073	Achats de marchandises Compétiteurs (Repas)	3 732,40 €			
6074	Achats de récompenses Athlètes	9 886,35 €			
6075	Achats de lots pour l'animation Loto	0,00 €			
6076	Achats La Creusotine	2 584,56 €			
60215	Achat de Carburant	1 131,59 €			
		29 463,25 €			4 534,51 €
61 - Services extérieurs			74 - Subventions d'exploitations		
6155	Service d'entretien (Véhicule)	0,00 €	7411	Subvention Ville du Creusot (Manifestations)	1 700,00 €
6161	Primes d'assurances (Club)	894,53 €	7411	Subvention Ville La Creusotine	1 500,00 €
6168	Primes d'assurances (véhicule)	996,36 €	741	Subvention Ville du Creusot (Fonctionnement)	12 211,00 €
			7412	Subvention Ville aide à l'emploi	6 180,00 €
			7431	Subventions ANS PSF	2 250,00 €
			744	Subvention Conseil Départemental (Ecole de sport)	1 200,00 €
			744	Subvention Conseil Départemental informatique	180,00 €
			744	Subvention Conseil départemental au maintien N2 CD 71	2 400,00 €
			747	Service civique	400,00 €
		1 890,89 €			28 021,00 €
62 - Autres services extérieurs			75 - Autres produits de gestions courante		
626	Frais postaux	129,34 €	746	Aide sur organisations CDA 71	700,00 €
627	Frais sur services bancaires	163,30 €	756	Produit des licences	34 371,96 €
6237	Frais sur Communication (Flyers , affiches ,etc...)	50,27 €	745	Label FFA	605,00 €
6238	Dons associatifs	9 760,00 €	7563	Entrées sur mutations	0,00 €
6281	Frais de cotisation sur activité associative	65,00 €	75641	Sponsoring sur Fonctionnement Club	2 300,00 €
62371	Groupes d'animations	897,89 €	75642	Sponsoring sur organisations Club	6 300,00 €
62511	Frais de déplacements sur compétitions Transporteurs	1 530,00 €	758	Produit gestion courante	2 058,90 €
62512	Frais de déplacements Individuels sur compétitions	6 273,73 €	7581	Animations (Lotos...)	0,00 €
62513	Frais de déplacements , animations	529,00 €	7581	Prestation CVJ	1 079,00 €
62516	Frais de péage	662,50 €	7582	Droit d'Engagement CDV	1 927,00 €
62521	Frais sur CVJ	0,00 €	7583	Droit d'Engagement Creusotine	8 815,00 €
62535	Organisation de stage	0,00 €	7584	Droit d'Engagement Trail 3 C	16 207,00 €
62555	Frais déplacement entraîneurs	0,00 €	7586	Droit d'Engagement Marmagne / Uchon	749,60 €
62571	Frais sur A.G. et réceptions diverses etc	1 367,98 €			
62572	Frais de réception des Bénévoles	1 418,16 €			
		22 847,17 €			75 113,46 €

63 - Impôts, taxes		76 - Produits financiers	
6331	Versement DGFIP	156,00 €	7681 intérêts sur comptes et livrets 206,84 €
		156,00 €	206,84 €
64 - Charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
6411	Salaires	19 563,52 €	
6414	Service civique	452,08 €	
6451	Cotisations Urssaf	7 357,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 597,77 €	
6458	Cotisations autres organisme sociaux	777,04 €	
		29 747,41 €	
65 - Autres Charges de gestion courante			
652	Frais de formation	0,00 €	
658	Charges diverses de gestion courante	1 292,00 €	
6511	Redevances, concessions, brevets, licences, droits	69,00 €	
6581	Pénalités et Amendes (LBA et CDA 71)	0,00 €	
6582	Cotisations et Licences versées à CDA 71	25 256,00 €	
6583	Frais sur Mutations	500,00 €	
6584	Adhésion CDCHS, Label FFA Itra	155,10 €	
		27 272,10 €	
TOTAL des Charges		111 376,82 €	TOTAL des Produits 107 875,81 €

-3 501,01 €

Je parlerai en premier des produits :

L'ensemble des subventions et aides, se sont élevées à 28021 € : en baisse de 10000 € par rapport à 2022.

A noter que notre association ne perçoit plus d'aide à l'emploi autre celle de la ville du Creusot. (Perte de 10000 €/an)

La Ville du Creusot intervient pour 75 % (Fonctionnement, organisations et aide à l'emploi)

L'Agence nationale du Sport pour 10 % (Aide aux activités sportives)

Le Département 71 pour 15 %. (Organisations, Maintien club en N2, École de sport)

L'ensemble des subventions représentent 26 % de nos produits en 2023.

Coté Licences, les produits se sont élevés 34371,96 € et les charges à 25256,00 €.

Le Sponsoring s'est élevé à 8600 €. (4650 € en 2022)

Les organisations génèrent 32916 € de produit et un bénéfice net de près de 7200 €.

Coté des charges :

Globalement les différentes rubriques ont été respectées par rapport aux prévisions.

Les salaires et charges sociales représentant 27 % des charges globales.

Autre remarque : nous avons pris la décision d'annuler une manifestation Running en 2023, pour manque de Bénévoles et des profits prévisionnels insuffisants au regard des moyens mis en œuvre.

- Rapport des Vérificateurs aux comptes.

Le Creusot, le mardi 13 février 2024

Vérification des comptes - EALC saison sportive 2022-2023 (année fiscale 2023)

Trésorier : Christian Berthin

Vérificateurs : Gilles Flèche et Jean Paul Dargaud

A. Vérification des comptes courants au début et à fin de l'exercice

Etablissements bancaires	Solde au 31/12/22	Solde au 31/12/23
Compte Crédit Mutuel	46 408,92 €	32 059,15 €
Compte C. E Ealc	21 377,85 €	22 019,77 €
Livret Caisse Epargne Ecureuil	2 147,03 €	2 209,65 €
Livret Crédit Mutuel	10 476,48 €	20 620,70 €
Caisse	152,75 €	152,75 €
Titre de participation	15,00 €	15,00 €
	80 578,03 €	77 077,02 €

Soit un écart de

-3 501,01 €

Nous avons procédé à la vérification des chiffres présentés à l'aide des relevés de comptes bancaires.

B. Par prélèvement aléatoire, nous avons contrôlé les pièces suivantes parmi les écritures saisies sur le dernier exercice :

- pièce 204 : 1338,00 € URSAFF
- pièce 252 : 7 583,00 € Comité de S&L
- pièce 158 : 12 211,00 € Subvention ville du Creusot
- pièce 145 : 3 600,00 € Subvention Département (1200 € + 2400 €)
- pièce 54 : 1526,00 € Prestation La Team.com
- pièce 167 : 2277,01 € Spirit Europe (Achat matériel de structure)
- pièce 77 : 1368,93 € Promocash (Achat fourniture pour repas)
- pièce 233 & 234 : 210,00 € Fonds de caisse (Sortie et entrée sur compte)
- pièce 300 : 3580,00 € Licences Comité de S & L

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude des chiffres présentés, et actent d'une gestion saine des finances du club.

En conséquence, ils donnent quitus au trésorier pour l'exercice passé et le remercient pour la bonne tenue des comptes,

Gilles Flèche

Jean Paul Dargaud

- Budget prévisionnels 2024.

ENTENTE ATHLETIQUE LE CREUSOT

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Charges		Prévu	Produits		Prévu
60 - Achats			70 - Vente de produits finis		
6064	Achat fourniture administrative	600,00 €	7011	Vente de Matériel	650,00 €
6021	Achats matériel hors stade	800,00 €	7070	Vente sur Buvette	4 000,00 €
6021	Achat de Carburant	1 200,00 €	7080	Produit activités diverses	200,00 €
6051	Achats Équipement Individuel	1 000,00 €			
6052	Achats d'équipement Stade et salle	5 000,00 €			
6063	Achats autres matières et fournitures	800,00 €			
6071	Achats de marchandises (buvette)	1 800,00 €			
6072	Achats de marchandises (Ravitaillement)	1 200,00 €			
6073	Achats de marchandises Compétiteurs (Repas)	3 600,00 €			
6074	Achats de récompenses Athlètes	7 500,00 €			
6075	Achats de lots pour l'animation Loto	2 000,00 €			
6076	Achats La Creusotine	4 000,00 €			
		29 200,00 €			4 850,00 €
61 - Services extérieurs			74 - Subventions d'exploitations		
6150	Service d'entretien (Véhicule)	1 200,00 €	7041	Subvention Ville du Creusot (Fonctionnement)	12 250,00 €
6160	Primes d'assurances (Club)	700,00 €	7404	Subvention Ville du Creusot (Manifestations Gdv et T3c)	2 250,00 €
61601	Primes d'assurances (véhicule)	1 050,00 €	7405	Subvention Ville aide à l'emploi	6 200,00 €
6100	Service médical (Kinés,médecin, Croix rouge)	2 500,00 €	74051	Subvention Ville La Creusotine	1 500,00 €
6101	Prestations extérieures (Chronométrage etc...)	2 500,00 €	7406	Subvention Conseil Départemental (Ecole de sport)	1 200,00 €
			74063	Subvention Conseil Départemental (Équipements)	3 000,00 €
			74062	Subvention Conseil départemental au maintien N2 CD 71	2 500,00 €
			747	Service civique	1 200,00 €
			7407	Subventions ANS PSF	2 500,00 €
		7 950,00 €			32 400,00 €
62 - Autres services extérieurs			75 - Autres gestions courantes		
6237	Frais sur Communication (Flyers , affiches etc...)	300,00 €	7562	Produit des licences	34 650,00 €
6251	Frais de péage	800,00 €	7563	Entrées sur mutations	0,00 €
6263	Frais postaux	250,00 €	7590	Label FFA	650,00 €
6270	Frais sur services bancaires	180,00 €	7563	Aide sur organisations CDA 71	1 050,00 €
6281	Frais de cotisation sur activité associative	200,00 €	7564	Sponsoring sur Fonctionnement Club	4 000,00 €
62511	Frais de déplacement (Transport en commun)	1 800,00 €	75641	Sponsoring sur organisations Club	5 000,00 €
62512	Frais de déplacements Individuels sur compétitions	7 500,00 €	7581	Animations (Lots...)	3 500,00 €
62513	Groupes d'animations	500,00 €	7583	Prestation CVJ	1 200,00 €
62521	Frais sur CVJ	250,00 €	75823	Droit d'Engagement CDV	2 200,00 €
62555	Frais déplacement entraîneurs	1 000,00 €	78824	Droit d'Engagement Trail 3 C	18 000,00 €
62571	Frais sur A.G. et réceptions diverses etc	2 000,00 €	7580	Produit gestion courante	0,00 €
62572	Frais de réception des Bénévoles	1 000,00 €	7582	Droit d'Engagement Creusotine	9 000,00 €
6238	Dons associatifs	6 000,00 €			
		21 780,00 €			79 250,00 €
64 - Charges de personnel			76 - Produits financiers		
6411	Solaires Versés	21 000,00 €	768000	Intérêts sur comptes et livrets	600,00 €
6414	Service civique	1 500,00 €			
6451	Charges sociales Urasaf Humanis AG2R Mutuelle santé	9 200,00 €			
6453	Autres Charges organisme de Formation et MT 71	2 000,00 €			
		33 700,00 €			600,00 €
65 - Autres Charges de gestion courante			77 - Produits exceptionnels		
6511	Redevances, concessions, brevets, licences, droits	220,00 €		Auto - financement	2 700,00 €
6520	Formation	500,00 €			
6590	Charges diverses de gestion courante	500,00 €			
6581	Pénalités et Amendes (LBA et CDA 71)	0,00 €			
6582	Cotisations et Licences versées à CDA 71	26 000,00 €			
6583	Frais sur Mutations	0,00 €			
6587	Adhésion CDCHS,	150,00 €			
		27 370,00 €			2 700,00 €
TOTAL des Charges		120 000,00 €	TOTAL des Produits		120 000,00 €

En équilibre mais avec une part d'autofinancement significative : **2700 €.**

Établi avec une prévision du nombre de licenciés en augmentation.

Budget serré face aux dures réalités du moment. Les coûts des fournitures et des déplacements qui explosent.

Nos inquiétudes : Qu'en sera-t-il des subventions et des aides dans l'avenir ?

Nous sommes employeur et souhaitons pérenniser cet emploi.

Besoin d'un retour aux organisations profitables (Exemple : le Loto, etc)

Sponsoring : encore mieux vendre l'image de marque de notre association.

Pour réaliser tout cela, nous sommes preneurs d'idées, de suggestions et d'aide afin d'améliorer ce budget.

Bilan sportif 2022-2023 :

En introduction, un bilan a été réalisé sur les interclubs et les records du club.

On notera une performance record en 2019 aux interclubs avec un total de 42604 points, tandis qu'en 2023 on se maintient au-delà des 40000 points avec 41112 points ! L'objectif de l'année à venir sera de renouveler ce résultat.

Pour les records du club, une mise à jour a été réalisée sur le site web du club.

On notera par ailleurs les athlètes forts de notre génération avec notre combinard William MOSCATO qui détient 34 des records (pas loin des 50 de Carole GAILLARDIN, athlète nationale des années 80) suivi de Floriane QUESADA et Katia DELARCHE avec un total de 14 et 13.

- Pour la saison sportive de l'année 2022-2023, on notera les 72 podiums départementaux, 33 podiums régionaux (dont 11 chez les benjamins-minimes) et **2 podiums nationaux (Katia et Fabrice).**

Côté participation aux championnats de France, on retrouve 6 athlètes :

- William MOSCATO, France cadets combinées indoor + estival (6^{ème})
- Mélanie ROY, France espoirs 100m haies + France universitaire indoor 60m
- Maxime MAUBLANC, France universitaire indoor 400m haies
- Katia DELARCHE, France élite 1500m indoor (8^{ème}) + 1500m estival (3^{ème})
- Fabrice REBUFFEL, France masters M4 décathlon (3^{ème})
- Nathan CAILLOT, Coupe de France minimes au saut en hauteur

Un quizz a également été proposé durant différents moments de l'AG, où l'on a pu relever notamment la force de nos entraîneurs bénévoles et de notre salarié, avec un total de nombre d'heures de séances proposé par le club s'élevant à + de 37h / semaine.

Une collation dinatoire préparée par deux de nos sponsors et athlètes – Le Creusotin et Gautheron – ont clôturé l'assemblée générale.